



Une liste noire de ceux qui condamnent ou critiquent les Pussy Riot ?

Par [Jean-Marie Chauvier](#)

Mondialisation.ca, 25 septembre 2012

Ria Novosti

Région : [Russie et CEI](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Des avocats russes des Pussy Riot négocient l'adoption aux Etats-Unis d'une liste du même nom, imposant des sanctions contre les fonctionnaires russes impliqués dans l'affaire du groupe punk, dont trois membres ont été condamnées pour hooliganisme, lit-on lundi dans le journal Izvestia.

« Notre réponse est une +liste Pussy Riot+! Les personnes violant les droits de l'homme en Russie ne pourront pas aller s'amuser en Occident », a déclaré Mark Feïguine, avocat de la punkette Nadejda Tolokonnikova.

Les juges, les procureurs impliqués dans le procès et même les journalistes l'ayant couvert avec « une opinion préconçue » seront inclus sur la liste, a expliqué l'avocat, avant d'indiquer qu'un document analogue pourrait ensuite voir le jour en Europe.

Les avocats se sont récemment entretenus à Washington avec des représentants de la section américaine d'Amnesty International, organisation ayant reconnu les Pussy Riot comme prisonnières de conscience.

Les antennes russe et britannique d'Amnesty International ne sont quant à elles pas au courant des initiatives des défenseurs des punkettes russes.

Le 17 août dernier, un tribunal de Moscou a condamné trois des cinq membres du groupe Pussy Riot - Maria Alekhina, Ekaterina Samoutsevitch et Nadejda Tolokonnikova - à deux ans de prison pour avoir commis un acte de hooliganisme dans la cathédrale du Christ Sauveur de Moscou, haut lieu du culte orthodoxe russe, le 21 février 2012. Lors de leur prière punk, les jeunes femmes avaient tenu des propos blasphématoires et ont demandé à la Vierge de « chasser Poutine ». Une vidéo de ce « concert » est disponible sur Internet.

En juillet dernier, le comité des finances du Sénat américain a approuvé le projet de loi officialisant [la « liste Magnitski »](#) dirigée contre un groupe de fonctionnaires russes impliqués, selon Washington, dans la mort d'un juriste de Hermitage Capital.

Les avocats des punkettes veulent une liste US « Pussy Riot » contre des Russes`, [Ria Novosti](#), le 24 septembre 2012

Cette information semble confirmer que la campagne organisée au niveau international autour de l'affaire des Pussy Riot déborde largement la simple contestation « punk » en Russie.

La mobilisation des médias, d'Amnesty International, les prises de position officielles aux Etats-Unis et au Parlement européen, et maintenant l'initiative des avocats suggèrent qu'une nouvelle « machine de guerre froide » est enclenchée. Et par la même occasion, contre la liberté d'expression des journalistes qui auraient eu des « opinions préconçues » sur les Pussy.

Paradoxe de ce combat « pour la liberté » qui tournerait à la censure !

- Allo ! La Pravda ?

- Oui, j'écoute, ici la CIA. Vous êtes déjà sur la liste !

La source originale de cet article est Ria Novosti
Copyright © [Jean-Marie Chauvier](#), Ria Novosti, 2012

Articles Par : [Jean-Marie Chauvier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca